

L'électrification des mobilités lourdes, un enjeu essentiel de la décarbonation des transports routiers

Le Salon IAA Transportation va de nouveau mettre un coup de projecteur sur la mobilité et le transport lors de sa nouvelle édition qui se tiendra à Hanovre, en Allemagne, du 17 au 22 septembre 2024. A cette occasion, ENGIE Vianeo, présent lors de ce grand rendez-vous, souhaite mettre l'accent sur la nécessité pour le secteur des mobilités lourdes d'un passage massif à l'électromobilité à l'instar du boom de l'électrique que connaissent les véhicules légers. Décryptage des défis et des perspectives du segment de la recharge des poids lourds électriques avec Clémence Fischer, Managing Director d'ENGIE Vianeo.

En quoi il y a une urgence à accélérer la transition des poids lourds vers la mobilité électrique et quels en sont les freins ?



Si la voiture électrique s'impose aujourd'hui dans le paysage de la mobilité, le passage des véhicules lourds à l'électrique est encore une tendance émergente. Il faut pourtant rappeler que les mobilités lourdes sont, à elles seules, à l'origine de près de 40 % des émissions de CO₂ liées aux transports : faciliter la transition des poids lourds est donc capital pour relever le défi de la décarbonation des transports. Or il subsiste une crainte parmi les automobilistes à propos de l'autonomie des véhicules électriques, qui prend une autre dimension lorsqu'il s'agit de transporteurs effectuant de longs trajets. Sur le marché de la recharge des poids lourds électrique, nous devons en effet composer avec les contraintes liées au transport de

marchandises et les spécificités réglementaires auxquelles sont soumis les conducteurs. Sur ce segment, les enjeux économiques sont plus importants et les trajets doivent être particulièrement optimisés. L'offre de recharge doit s'adapter aux usages du secteur : il faut respecter certains délais, et les temps de charge doivent coïncider avec les temps de pause obligatoires des conducteurs (soit 45 minutes), etc. La barrière technique de la recharge pour poids lourds électrique a été franchie, mais il reste une barrière psychologique à lever pour rassurer les usagers.

Quel état des lieux dresser de la recharge en itinérance pour les mobilités lourdes ?

Les poids lourds étant par définition bien plus énergivores que les véhicules légers, le défi de leur électrification est à la fois qualitatif et quantitatif. Qualitatif, car il requiert des réseaux de

bornes de recharge de très haute puissance ; quantitatif, parce qu'il faut multiplier le nombre de points de charge et assurer un taux maximal de disponibilité des bornes. Actuellement, ENGIE Vianeo fait figure de pionnier en matière d'infrastructures de recharge pour poids lourds électrique sur route, à la fois sur les grands axes routiers, dans les zones logistiques et dans certaines métropoles.

Avec notre corridor de recharge 100 % dédié aux poids lourds électriques, nous avons créé le premier réseau de ce type en France, constitué de 5 stations entre Lyon et Paris sur les aires d'autoroute APRR et permettant la recharge simultanée de deux poids lourds. La particularité de ce réseau réside dans la puissance de recharge déployée allant jusqu'à 480 kW, une première mondiale sur autoroute. L'objectif désormais est de répliquer ce corridor sur les autres réseaux autoroutiers mais aussi dans les zones logistiques pour offrir un maillage national fiable aux transporteurs avec une recharge ultra-rapide, à une fréquence adaptée à leurs itinéraires.

En plus des bornes de recharge, ENGIE Vianeo accompagne également la transition des flottes de poids lourds avec des outils complémentaires permettant notamment aux chauffeurs de localiser les stations sur la page dédiée aux mobilités lourdes de notre site internet. Un système de réservation des créneaux de recharge leur permettra aussi bientôt d'éviter au maximum l'attente à la borne. La construction de stations multi-énergies répondant aux flottes actuelles des transporteurs leur permet de disposer de plusieurs vecteurs énergétiques verts et favorise également la transition.

Comment est appréhendée la mobilité lourde à l'aune de la menace d'interdiction qui plane sur les véhicules thermiques ?

La menace vaut aussi bien pour les véhicules légers que pour les véhicules lourds ! La pression réglementaire exercée sur les mobilités lourdes est d'actualité puisque la Commission européenne a décidé depuis avril 2024 une législation comportant des objectifs de décarbonation très ambitieux : les émissions des véhicules lourds vendus à partir de 2030 devraient ainsi être réduites d'au moins 45 % par rapport à 2019, puis abaissés de 65 % en 2035 et de 90 % en 2040. En conséquence, les constructeurs de poids lourds basculent progressivement vers l'électrique, d'où la nécessité d'intensifier la construction d'infrastructures de recharge. Ajoutons que le règlement Alternative Fuel Infrastructure Regulation (AFIR) est entré en vigueur le 13 avril 2024 et impose un objectif général de maillage territorial en points de recharge pour les véhicules légers comme lourds. Y est prévue l'installation de stations de recharge adaptées aux poids lourds sur les principaux axes dès 2028 et sur les axes secondaires dès 2031.

En France, un soutien financier est prévu avec une subvention de l'achat de camion électrique (poids lourd, bus, car) jusqu'à 100 000 €. L'installation de bornes de recharge peut aussi faire l'objet d'un subventionnement. Au niveau européen, les Etats membres de l'UE accordent une réduction de 50 % aux péages routiers pour les camions électriques. Les aires de services sur autoroutes sont déjà massivement équipées en recharge rapide pour les véhicules léger depuis l'obligation qui date du 1^{er} janvier 2023, et vont donc également progressivement s'équiper en bornes dédiées aux poids-lourds.

Rendez-vous au Salon **IAA Transportation**
Du 16 au 22 septembre 2024

Stand F29 – Hall 13

En présence de :

Clémence Fischer, Managing Director d'ENGIE Vianeo
Didier Liautaud, Directeur général France d'ENGIE Vianeo

Deutsche Messe AG (Parc des Expositions)
Hanovre, Allemagne

Contact presse :

ENGIE Vianeo : Alix Germain – 07 64 44 74 36 – germain@droitdevant.fr

A propos d'ENGIE Vianeo

ENGIE Vianeo est la marque du groupe ENGIE qui accompagne le développement de la mobilité électrique au quotidien et dans la durée en investissant dans des réseaux de bornes de recharge publiques qu'elle opère. Avec engagement, transparence et simplicité, l'ambition d'ENGIE Vianeo est d'accélérer la transition vers une mobilité décarbonée. S'appuyant sur l'expertise de pointe du groupe ENGIE, ENGIE Vianeo accompagne les collectivités, entreprises et transporteurs dans leurs enjeux de décarbonation pour permettre à tous les consommateurs de se déplacer en limitant les émissions de particules et de CO².

Pour en savoir plus : <https://www.engie-vianeo.com/>